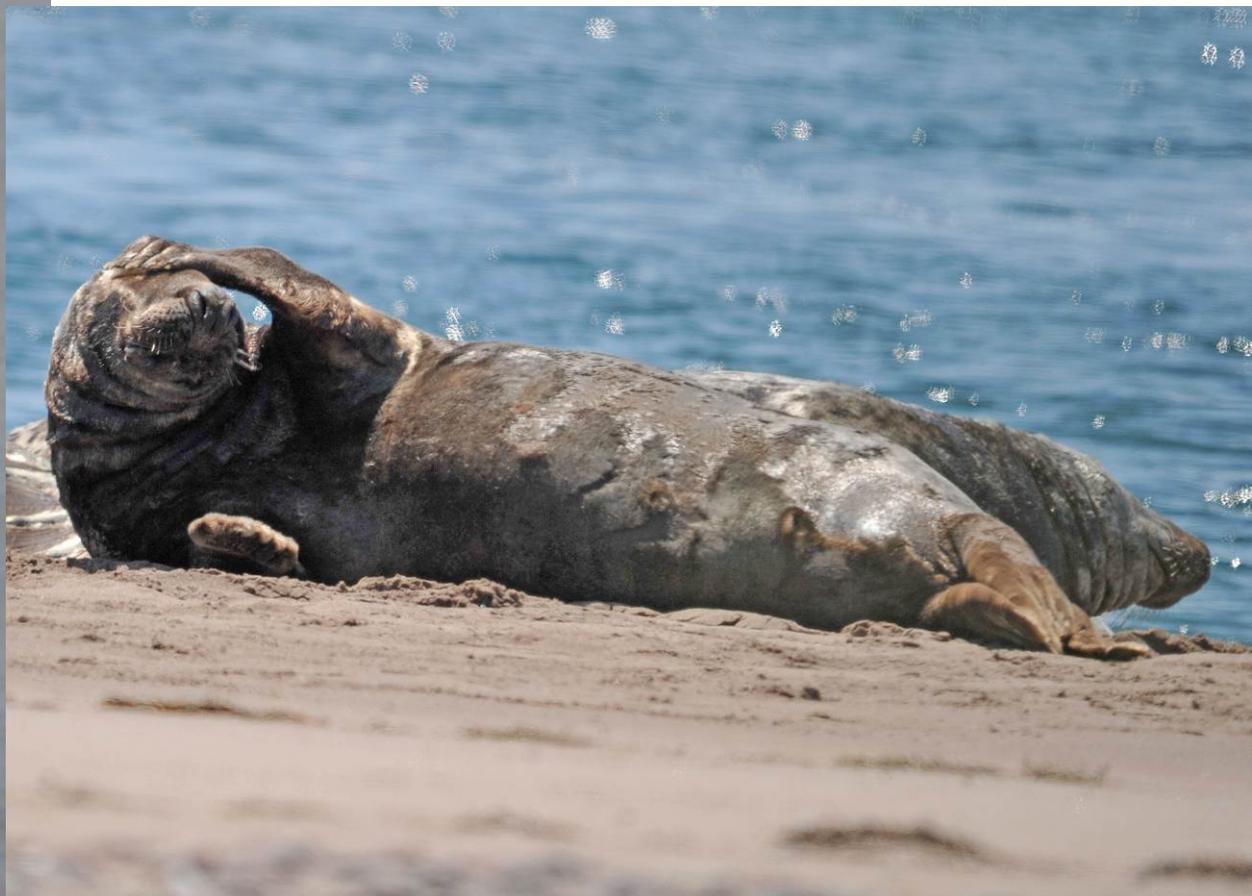




**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation
Direction déléguée au Développement durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise
**Service du Patrimoine naturel
&
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères**

Audrey Savouré-Soubelet, Patrick Haffner, Stéphane Aulagnier, François Moutou



Atlas des Mammifères marins de France

Notice méthodologique et organisationnelle

Version 2



Le Service du Patrimoine naturel (SPN)

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum national d'Histoire naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire national du Patrimoine naturel (code de l'environnement : L411-5).

Un objectif : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.mnhn.fr/spn/>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM)

La SFPEM est une association loi 1901 fondée en 1977 autour du projet de réalisation d'un atlas de répartition des Mammifères sauvages de France. Ses adhérents, individuels et associations, œuvrent à l'étude et à la protection des Mammifères, selon trois objectifs.

- **Etudier** : la SFPEM mène de nombreuses études sur les différentes espèces en France (et dans les DOM-COM) avec l'appui d'associations régionales et/ou locales. Inventaire des chauves-souris en Martinique, identification acoustique en Guyane, recherche standardisée du Campagnol amphibie en métropole comptent parmi les opérations les plus récentes.

- **Protéger** : La SFPEM a animé les plans de restauration du Vison d'Europe et des Chiroptères et préparé les seconds plans. Elle a rédigé le Plan national d'Actions pour la Loutre en France, plan qu'elle anime pour une durée de 5 ans, ainsi que le Plan National d'Actions pour le Desman des Pyrénées. Elle conseille le Ministère en charge de l'environnement pour le classement des espèces (protection, régulation).

- **Informer** : La SFPEM publie une revue naturaliste «Arvicola», un bulletin de liaison «Mammifères sauvages», complété par «L'Envol des Chiros». Elle a également produit une Encyclopédie des Carnivores de France ainsi que divers guides techniques. Elle coordonne l'organisation de manifestations comme la Nuit Internationale de la Chauve-souris et, plus récemment, le Printemps des Castors. Elle réunit chaque année les mammalogistes sur un thème déterminé lors d'un colloque confié à une association régionale, et tous les deux ans les chiroptérologues lors de rencontres préparées par le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges

En savoir plus : <http://www.sfepm.org>

Président : Stéphane AULAGNIER

Vice-présidents : Michèle LEMAIRE et Hugo FOURDIN



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer et aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance, l'expertise et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>

Projet : Atlas des Mammifères de France

Rédacteurs : Audrey Savouré-Soubelet MNHN/SPN, Patrick Haffner MNHN/SPN, Stéphane Aulagnier (SFEPM) et François Moutou (SFEPM).

Relecteurs : Julie Chataigner MNHN/SPN, Jeanne De Mazières MNHN/SPN, Laura Flamme MNHN/SPN, Guillaume Grech MNHN/SPN, Eléonore Vandel MNHN/SPN.

Référence du rapport conseillé : Savouré-Soubelet A., Haffner P., Aulagnier S. & Moutou F. 2013. Atlas des Mammifères marins de France. Notice méthodologique et organisationnelle. Version 2. Muséum national d'histoire naturelle – Service du Patrimoine naturel, Paris, 25p.

1^{ère} de couverture : Phoque gris : J.-P. Siblet, Dauphin commun : S. Siblet.

4^{ème} de couverture : Baleine à bosse: J.-P. Siblet, Dauphin commun. S. Siblet

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction et organisation générale.....	5
a.	Contexte et objectif	5
b.	Organisation	5
2.	Cadre de l'atlas	6
a.	Zones géographiques couvertes	6
b.	Période concernée par l'inventaire	7
c.	Espèces concernées et référentiel taxonomique	7
3.	Acquisition des données.....	8
a.	Origine des données.....	8
b.	Nature des données et informations indispensables	8
c.	Saisie et format des données.....	9
4.	Gestion et validation des données reçues	14
a.	Validation technique.....	14
b.	Validation scientifique	14
5.	Valorisation et diffusion des données	14
a.	Charte.....	14
b.	Atlas.....	14
c.	INPN	15
6.	Annexe	16
a.	Membres du Comité de pilotage	16
b.	Liste des espèces présentes en France.....	17
c.	Charte INPN V1-2.....	22

1. INTRODUCTION ET ORGANISATION GENERALE

a. CONTEXTE ET OBJECTIF

La France est dotée d'une richesse exceptionnelle d'espaces géographiques répartis sur tout le globe. Cette position internationale lui donne un rôle primordial dans la connaissance et la conservation du patrimoine naturel.

Consciente de cette responsabilité, plusieurs structures s'associent pour réaliser un atlas des Mammifères de France, un outil indispensable de synthèse et de connaissances sur les espèces pour améliorer l'information et favoriser le dialogue entre les acteurs de la nature présents sur ce territoire.

Le dernier atlas des Mammifères de France, publié en 1984 par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM), concernait uniquement la métropole. Plus de 25 ans d'inventaires ont depuis grandement enrichi la connaissance des espèces et leur répartition, tout particulièrement en outre-mer. La réalisation d'un atlas en plusieurs volumes est désormais nécessaire pour synthétiser les informations sur les différents groupes de Mammifères. Les Mammifères marins ont été choisis pour le premier volume.

Deuxième espace maritime au monde avec 3 % des mers et océans du monde, la France héberge, dans sa Zone Economique Exclusive, près de la moitié de la biodiversité mondiale de Mammifères marins : dugongs, lamantins, phoques, otaries baleines et dauphins. Dans quatre des cinq océans, ses territoires d'outre-mer possèdent de nombreux milieux côtiers offrant des zones d'alimentation et de reproduction importantes pour une grande partie des 125 espèces de Mammifères marins de notre planète.

Compte tenu de l'importance socio-économique grandissante des activités humaines en mer, il est indispensable de les concilier avec le maintien des espèces protégées. Ceci commence par une bonne connaissance biologique de ces espèces marines et de leur répartition. Ainsi, l'intérêt de la communauté scientifique et des associations naturalistes pour celles-ci n'a cessé de s'accroître ces dernières décennies, réalisant de nombreuses études et campagnes en mer afin d'enrichir les connaissances.

b. ORGANISATION

Ce projet est porté conjointement par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM).

Le MNHN a été mandaté par le Ministère chargé de l'environnement pour réaliser un bilan des connaissances sur les Mammifères de France. Les Mammifères marins sont listés comme groupes d'espèces à traiter prioritairement dans la convention liant le MNHN au Ministère chargé de l'environnement. Le Service du Patrimoine naturel (SPN) en a la responsabilité.

La SFPEM a développé une expertise sur tous les groupes de Mammifères de France métropolitaine et des DOM-COM et fédère de nombreuses associations régionales ou locales autour de projets nationaux.

Compte tenu de l'ampleur du travail à réaliser tant sur la centralisation des données que sur la rédaction des monographies, le projet s'entoure des partenaires incontournables que sont le Réseau national d'Echouage, les associations et les établissements publics.

Un comité de pilotage a été créé ; ses membres sont listés en annexe a.

Afin que l'outre-mer soit bien représentée dans ce projet, des référents locaux ont accepté de rejoindre ce comité (annexe a).

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE), la maîtrise d'œuvre par le MNHN/SPN, la coordination et l'animation par le MNHN/SPN (Audrey Savouré-Soubelet) et la SFPEM (Stéphane Aulagnier). Le Centre de Recherche sur les Mammifères marins CRMM – Observatoire Pelagis, le MNHN, la SFPEM, le Groupement d'Intérêt scientifique pour les Mammifères marins en Méditerranée (GIS3M), le Centre national de Recherche scientifique (CNRS), l'Ifremer, Pelagos et les associations naturalistes sont chargés de la production de données. Le SPN réalise les traitements cartographiques.

2. CADRE DE L'ATLAS

a. ZONES GEOGRAPHIQUES COUVERTES

L'atlas des Mammifères marins de France porte sur la métropole et l'outre-mer (Fig.1). Sont donc concernés par ce projet :

- la métropole et chaque département ou collectivité d'outre-mer dans les limites de la Zone Economique exclusive (ZEE) ou de la Zone de Protection écologique (ZPE) pour les données ponctuelles en mer ou à terre (échouages),
- la totalité de l'espace marin concerné par les déplacements pour les trajets enregistrés par balises, GPS, par photo identification ou par marquage.



Fig. 1. Zones concernées par l'atlas des Mammifères marins de France. La ZEE de la Terre Adélie est comprise dans la ZEE de la zone antarctique. Néanmoins, dans le cadre de l'atlas, nous ne nous focaliserons pas sur l'ensemble de cette ZEE mais bien sur la zone à proximité de la Terre Adélie.

D'après l'article 57 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Convention de Montego Bay, 1982), la Zone Economique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale.

b. PERIODE CONCERNEE PAR L'INVENTAIRE

L'atlas synthétise prioritairement les données d'observation réalisées entre 2001 et 2013 inclus. Cette période correspond à deux cycles d'évaluation de l'état de conservation de l'article 17 de la Directive « Habitats, Faune, Flore ». De plus la campagne de recensement des Mammifères marins par survol aérien, mise en œuvre par l'Agence des Aires marines protégées et confiée au Centre de Recherche sur les Mammifères marins, se termine en 2013. Cette campagne concerne l'ensemble des eaux françaises : Antilles-Guyane (2008), sud-ouest de l'océan Indien (2009-2010), Polynésie française (2011) et sud-ouest de l'océan Pacifique (2012-2013). Néanmoins, des données plus anciennes pourront être exploitées si elles contribuent à une meilleure compréhension du statut actuel de certaines espèces en expansion ou en régression.

c. ESPECES CONCERNEES ET REFERENTIEL TAXONOMIQUE

Cet atlas concerne les 75 espèces présentes¹ dans les eaux françaises (annexe b). Il porte ainsi sur les familles suivantes :

- Ordre Sirenia (2)
 - Famille Trichechidae (1)
 - Famille Dugongidae (1)
- Ordre Carnivora (16)
 - o Sous-ordre Caniformia
 - Famille Otariidae (3)
 - Famille Odobenidae (1)
 - Famille Phocidae (12)
- Ordre Cetartiodactyla (57)
 - o Sous-ordre Mysticeti
 - Famille Balaenidae (2)
 - Famille Neobalaenidae (1)
 - Famille Balaenopteridae (9)
 - o Sous-ordre Odontoceti
 - Famille Physeteridae (3)
 - Famille Ziphiidae (13)
 - Famille Monotontidae (1)
 - Famille Delphinidae (26)
 - Famille Phocoenidae (2)

Le référentiel taxonomique utilisé pour cet atlas est TAXREF, dans sa version la plus récente, disponible sur <http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>.

¹ Nombre déterminé en début de projet et donc susceptible de changer en fonction des connaissances acquises.

3. ACQUISITION DES DONNEES

a. ORIGINE DES DONNEES

Cet atlas ne bénéficie pas d'un inventaire spécifique mais compile l'ensemble des données récoltées lors des inventaires des différents programmes ainsi que des données récoltées ponctuellement par des professionnels ou amateurs. Le catalogue de métadonnées du SINP pourra être utilisé pour identifier des dispositifs de collecte pertinents.

Les données disponibles pouvant contribuer à enrichir cet atlas ont des origines variées :

- Observations opportunistes,
- Campagnes locales (Pertuis Charentais, Glénan),
- Réseau national d'Echouage,
- Projets Chapel (Chalut pélagique), Petracet, Procet,
- Programmes obsmam et obsmer,
- Programme PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et Mammifères marins) :
 - o Campagne SAMM (Suivi aérien de la Mégafaune marine),
 - o Campagne Pelgas (Pélagique Gascogne),
 - o Campagne EVHOE (Evaluation halieutique de l'Ouest de l'Europe),
 - o Campagne IBTS (International bottom trawl survey),
 - o Campagne Pelmed (Pélagique méditerranéenne),
- Campagne BOBGEO (2009-2011) (Bay Of Biscay – Geology),
- Campagne BOBECO (2009-2011) (Bay Of Biscay – Ecology),
- Expédition BELGICA (2009-2011),
- Campagne FREMM (2009-2011),
- Campagne ROMER (2001-2002),
- Campagne ATLANCET (2003),
- Campagne SCANS (2005),
- Campagne CODA (2007),
- Télémétrie phoque,
- Programme REMMOA (Recensement des Mammifères marins et autre mégafaune pélagique par observations aériennes),
- Programme ERMMA (Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains),
- Campagnes dans le cadre de l'AGOA.

b. NATURE DES DONNEES ET INFORMATIONS INDISPENSABLES

Les données peuvent être fournies sous forme élémentaire ou synthétisée mais il est généralement recommandé de fournir des données élémentaires afin de faciliter la bancarisation et de limiter le travail de post-traitement du fournisseur.

Plusieurs informations sont indispensables à fournir pour le traitement des données :

- **NomScientifiqueCite** : Nom scientifique noté par l'observateur. Le référentiel taxonomique (TaxRef) des différentes espèces observables est accessible sur le site de l'INPN. Les listes des

espèces par secteur géographique avec le nom de référence TaxRef sont données en annexe b.

- **Date** : date de l'observation au minimum année et mois.
- **Localisation** : dans le cas de données élémentaires, renseigner si possible les coordonnées géographiques (x,y) accompagnées de la précision (en mètre) et du système de coordonnées utilisé. S'il n'est pas possible de renseigner les coordonnées géographiques, renseigner le(s) codemaille ou encore le(s) codeINSEE des communes dans le cas d'échouage.
- **TypeSource** : Indique si la donnée est issue du terrain, d'une collection ou d'une référence bibliographique.
- **OrganismeObs**: nom de l'observateur et/ou de l'organisme, ou références de la source bibliographique utilisée.

D'autres informations sont facultatives mais tout aussi intéressantes à renseigner :

- **CD_NOM** : le code taxonomique TaxRef CD_nom de chaque espèce est disponible dans le tableau de l'annexe b.
- **IdentifiantOrigine** : identifiant de la donnée dans votre système.
- **Type_d'observation** : individu en mer ou individu échoué (vivant ou mort).
- **Indice_de_reproduction** : accouplement, mise bas, adulte suité.
- **Niveau_de_présence** : présence permanente, observation sur campagne avec effort connu.

C. SAISIE ET FORMAT DES DONNEES

Pour les données élémentaires, il y a principalement deux protocoles utilisables pour saisir et communiquer les données collectées. Le premier est l'utilisation du système de saisie en ligne 'CardObs'². Le second est l'utilisation d'un fichier standard (Tab.1). Pour ce standard, il est préconisé d'utiliser un format de fichier texte (.csv, .txt) (encodage UTF8, séparateur « ; ») mais les tableurs sont aussi acceptés si les fichiers ne sont pas mis en page (pas de cellules fusionnées, ni de cellule en couleur, ni de tableau dynamique...) (Excel, table d'Access...). Dans tous les cas, les informations indispensables présentées dans le paragraphe précédent sont à renseigner.

La localisation peut être renseignée de différentes façons mais la localisation par coordonnées géographiques est à privilégier (C1). Si les coordonnées ne peuvent être renseignées, les données doivent être basées sur des grilles de référence constituées de mailles de 10x10 km (C3). Celles-ci peuvent être téléchargées sur le site de l'INPN (grille 10x10) : <http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique>. Enfin, dans le cas où il s'agit d'un échouage et que le Codemaille ne peut être renseigné, le CodeINSEE doit être documenté (C4). Pour ces deux derniers cas (C2 et C3), si l'observation a lieu sur plusieurs mailles ou communes, un fichier supplémentaire (tab.2a et b) est à remplir afin de ne pas mettre plusieurs informations une même cellule.

Le tableau 1 présente les informations demandées (définition, format, règle d'écriture), le tableau 2 correspond au tableau à remplir pour les localisations comme la commune et la maille, le tableau 3 correspond au tableau à remplir. Ces tableaux sont tirés de Chataignier *et al.* (2013)³.

² Pour son utilisation, un guide a été rédigé. Il est disponible dans la rubrique aide sur le lien suivant : <http://cardobs.mnhn.fr>.

³ Chataignier J., Robert S., Dupont P., Poncet L., Touroult J., de Mazières J., Vest F., Vandel E., Haffner P., Da Costa H., Flamme L. 2013. Standard INPN "Occurrence de taxon" v0.7. SPN-MNHN. Paris - 18pp.

Légende du tableau 1	
C	Choix entre différentes modalités pour renseigner une information
Champ	Le nom des attributs, des caractéristiques des concepts
Définition	Définition du champ
Format	Type de données et longueur du champ
Cardinalité	Nombre minimal et maximal de possibilités 1 : une seule occurrence possible 1...* : une à plusieurs occurrences possibles 0...* : zéro à plusieurs occurrences possibles
O/F	Caractère obligatoire, facultatif ou hautement recommandé du champ d'information : O : Obligatoire ; O : (O en Italique) : obligatoire selon le contexte et expliqué dans la section « Règle » du tableau ; HR : Hautement Recommandé ; F : Facultatif.
Règle	Règle d'écriture du champ. Cela permet à tous les utilisateurs du standard de comprendre et d'interpréter de la même manière les données
Vocabulaire contrôlé	Certaines informations peuvent faire référence à des listes de valeurs prédéfinies. 3 cas sont possibles selon le besoin : 1) la case est vide : pas de vocabulaire contrôlé 2) la liste des valeurs acceptées pour ce champ est détaillée et chaque valeur est définie si besoin. Cette liste peut être ouverte : cela signifie que le partenaire peut ajouter des termes non présents dans la liste. 3) le nom et le lien internet du référentiel à utiliser est indiqué.

Tab.1 : Présentation des champs informatifs du standard de données INPN (d'après Chataignier *et al.*, 2013. Standard INPN "Occurrence de taxon" v0.7. SPN-MNHN. Paris - 18pp).

C	Champ	Définition	Format	Cardinalité	O/F	Règle	Vocabulaire contrôlé
Observation							
	StatutObservation	Indique si le taxon a été observé ou non.	Text(1)	1	F	Par défaut, si le champ est vide, il sera considéré que le statutObservation est valorisé à « P »	P : « Présent » : le taxon est présent, NO : « Non observé » : le taxon a été recherché mais non observé
	IdentifiantOrigine	Identifiant unique de l'observation dans la base de données (ou le document) où est stockée la donnée d'origine du partenaire.	Text (255)		O	L'identifiant est hautement recommandé et obligatoire dans le cas où des fichiers de commune, maille ou ENP sont transmis	
Localisation							
1	X	Longitude, coordonnée X de l'observation.	Réal(*,5)	1	O	Si le fournisseur ne fournit ni l'information de la commune ni de la maille ni l'objet géographique alors la donnée est obligatoire. Si la donnée latitude est renseignée alors la longitude, la projection, et la précision doivent être renseignées. Si les coordonnées sont projetées, alors l'unité est le mètre et le nombre est un entier. Si les coordonnées ne sont pas projetées, alors l'unité est le degré décimal, et le nombre a jusqu'à 5 chiffres décimaux. Le séparateur des décimales est la virgule « , »	

	Y	Latitude, coordonnée Y de l'observation.	Réel(*,5)	1	O	Si le fournisseur ne fournit ni l'information de la commune ni de la maille ni l'objet géographique alors la donnée est obligatoire. Si la donnée longitude est renseignée alors la latitude, la projection, et la précision doivent être renseignées. Si les coordonnées sont projetées, alors l'unité est le mètre et le nombre est un entier. Si les coordonnées ne sont pas projetées, alors l'unité est le degré décimal, et le nombre a jusqu'à 5 chiffres décimaux. Le séparateur des décimales est la virgule « , »	
	Projection	Système de projection utilisé dans le système du fournisseur de données.	Text(255)	1	O	Si « X » et « Y » sont renseignés alors la projection est obligatoire. Si les données ne sont pas projetées (degrés décimaux ...) alors noter l'ellipsoïde de référence (ex : WGS84).	Liste ouverte : « Inconnue », « WGS84 », « Lambert II étendu », « Lambert 93 »
	Précision	Estimation en mètres d'une zone tampon autour des coordonnées X,Y. Cette précision peut inclure la précision du moyen technique d'acquisition des coordonnées (GPS,...) et/ou du protocole naturaliste.	Text(255)	1	O	Si « X » et « Y » sont renseignés alors la précision est obligatoire. Si elle est inconnue, alors noter « NS ».	Entier ou « NS » en cas de précision inconnue
2	TypeObjetGeo	Type de géométrie de l'objet géographique (primitive).	Text(8)		O		
	IdObjetGeo	Identifiant de l'objet géographique représentant l'observation sur la couche SIG transmise.	Text(255)		O	L'identifiant doit faire référence à un seul objet géographique dans la/les couche(s) transmises. Une observation doit être représentée par un seul objet géographique. Un objet géographique transmis sans correspondance dans le fichier attributaire du standard ne sera pas exploité.	
3	codeMaille	Cellule de la grille de référence nationale 10kmx10km dans laquelle se situe l'observation.	Text(21)	1...*	O	Dans le cas où l'observation a lieu sur plusieurs mailles, il ne faut pas mettre les différents codeMaille dans la même cellule : ces informations font donc l'objet d'un fichier à part (voir tableau 2a)	Référentiel « Grille nationale 10kmx10km » http://inpn.mnhn.fr/telechargement/Cartes-et-informationgeographique/champ « CD_SIG »
	PourcentageMaille	Pourcentage de recouvrement de la localisation de l'observation par rapport à la maille concernée. Exemple : 62% de la zone où l'on a observé le taxon est sur la maille 1 : « 62 ».	Entier	1...*	F		
4	CodeINSEE	Code de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur.	Text (5)	1...*		Dans le cas où l'observation a lieu sur plusieurs mailles, il ne faut pas mettre les différents codeMaille dans la même cellule : ces informations font donc l'objet d'un fichier à part (voir tableau 2b)	Referentiel des communes à jour au moment de la date d'observation http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/telechargement.asp
	NomCommune	Nom de la commune. Libellé de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur ;	Text (150)	1...*			
	Pourcentage commune	Pourcentage de recouvrement de la localisation de l'observation par rapport à la commune. Exemple : 62% de la zone où l'on a observé le taxon est sur la commune 1.	Entier	1...*		Ce champ est obligatoire si la donnée d'origine a été floutée à la commune. Si la localisation la plus fine est à la commune alors il n'y a pas besoin de renseigner de pourcentage de recouvrement	

Date					
DateInf	Jour de l'observation. En cas d'imprécision sur la date, celle-ci peut être représentée par une fourchette de dates possibles pour l'observation. DateInf est la date la plus ancienne.	Date (JJ/MM/AA)	0...1	O	Si la date précise est connue alors les deux bornes ont la même date: DateInf : 01/02/2011 DateSup : 01/02/2011
DateSup	En cas d'imprécision sur la date, celle-ci peut être représentée par une fourchette de dates possibles pour l'observation. DateSup est la date la plus récente.	Date (JJ/MM/AA)	0...1	O	Si la Date précise n'est pas connue, alors en cas de jour inconnu : DateInf : 01/01/2011 DateSup : 31/01/2011 En cas de mois inconnu : DateInf : 01/01/2011 DateSup : 31/12/2011 En cas d'année inconnue, le partenaire peut estimer une fourchette dans laquelle l'observation a probablement été effectuée. Exemple : DateInf : 06/01/2008 DateSup : 15/01/2010 Remarque : Si un observateur observe un phoque du 03/02/2002 au 06/02/2002 alors : Si il note DateInf : 03/02/2012 DateSup : 06/02/2012 Cela signifie qu'un phoque a été observé une fois entre ces deux dates. Si le partenaire souhaite rendre compte de cette observation chaque jour de la période d'observation : il crée 4 observations avec une date différente à chaque fois.
Taxon observé					
CD_NOM	Code du taxon cité par l'observateur issu de la version de TaxRef valide au moment de l'observation.	Entier	1	HR	Si le taxon n'a pas de code TaxRef, alors une demande de code doit être faite au SPN. Si cette information n'est pas renseignée, alors cette observation sera stockée mais non exploitée dans l'INPN. Elle est donc hautement recommandée. http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref/CD_NOM
NomScientifiqueCite	Nom cité à l'origine par l'observateur reprenant le nom latin, l'auteur et la date correspondant au taxon observé.	Text(255)	1	O	Le CD_NOM et le NomScientifiqueCite doivent faire référence au même taxon.
Determineur	Déterminateur. Nom prénom et organisme de la personne ayant réalisé l'identification taxonomique de l'observation.	Text(255)	1...*	F	Règle d'écriture : Nom Prénom (Organisme) Ou Si l'identité de l'individu n'est pas transmise : Règle d'écriture : Organisme Si plusieurs personnes ont fait la détermination : concaténer les différentes noms séparé par des « , » : Nom1 Prénom1 (Organisme1), Nom2 Prénom2 (Organisme2)
Valideur	Nom prénom et organisme de la personne ayant réalisée la validation scientifique de l'observation.	Text(255)	1	F	Règle d'écriture : Nom Prénom (Organisme) Ou Si l'identité de l'individu n'est pas transmise : Règle d'écriture : Organisme Si ce champ est vide cela signifie qu'il n'y a pas eu de validation formelle de la détermination taxonomique.

Observateur						
IdentiteObs	Prénom, nom, alias ou surnom	Text(150)	1...*	F	Règle d'écriture : Nom Prénom Ou Règle d'écriture : Surnom Si plusieurs personnes ont fait l'observation : concaténer les différentes identités séparées par des virgules « , » Exemple : Nom1 Prénom1, Nom2 Prénom2, Surnom3	
OrganismeObs	Sigle ou nom complet du ou des organismes des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisés l'observation.	Text(255)	1...*	O	En cas d'organismes multiples, les différents organismes sont listés dans un même champ et séparé par une virgule « , ». Exemple : Organisme 1, Organisme 2	
Source d'observation						
TypeSource	Type de la source d'observation	Text (11)	1	O	Si TypeSource est vide alors par défaut, l'observation est considérée comme une observation de terrain.	« Terrain », « Collection », « Littérature » : publication, revue, ...
ReferenceSource	Référence de la source de l'observation lorsque celle-ci est de type « Collection » ou « Littérature »	Text(255)	1	O	Pour « Collection » : nom de la Collection, lieu et numéro de spécimen Pour « Littérature » : A minima Auteurs Année Titre Journal	
Information complémentaires						
Type_d_observation	Individu en mer ou individu échoué (vivant ou mort)	Text		F		
Indice_de_reproduction	Accouplement ou mise bas ou adulte suité	Text		F		
Niveau_de_présence	présence permanente, observation sur campagne avec effort connu.	Text		F		

Tab.2a : Tableau à remplir dans le cas où la localisation est renseignée par le codeMaille

IdentifiantOrigine	CodeMaille
kr12586	2
kr12586	3

Tab.2b : Tableau à remplir dans le cas où la localisation est renseignée par le codeINSEE

IdentifiantOrigine	CodeINSEE
Kr12345	32214
kr12345	32210

Statut Observation	Identifiant Origine	X	Y	Projection	Précision	TypeObjetGeo	IdObjetGeo	DateInf	Datesup	CD_NOM	NomScientifique Cite	Determineur	Valideur	IdentiteObs	Organisme Obs	Type Source	ReferenceSource	Type_d_observation	Indice_de_reproduction	Niveau_de_présence
	kr12586																			
	Kr12345																			

4. GESTION ET VALIDATION DES DONNEES REÇUES

La crédibilité scientifique de tout atlas repose sur l'exactitude des données transmises. Ainsi, plusieurs validations doivent être effectuées.

a. VALIDATION TECHNIQUE

Afin de valider les données, il faut vérifier si l'espèce signalée dans un secteur géographique l'était dans la liste d'espèces de ce secteur. Si ce n'est pas le cas, la donnée doit être contrôlée.

La validation technique n'est pas nécessaire dans le cas de saisie des données avec CardObs. Par contre, elle sera réalisée pour tous les fichiers transmis par les fournisseurs de données, que ce soit des données brutes ou des données de synthèse. Un processus de contrôle des données sera appliqué et un rapport sera transmis au fournisseur.

b. VALIDATION SCIENTIFIQUE

Un examen des cartes par un groupe d'experts associé aux inventaires (membres du CoPil) est à effectuer. Des aller-retour entre la carte de synthèse pour une espèce et les données associées seront réalisés permettant d'apporter des corrections ou d'invalider des données. La carte sera validée par consensus.

5. VALORISATION ET DIFFUSION DES DONNEES

Les jeux de données des différents inventaires des programmes cités plus haut sont inscrits à l'inventaire des dispositifs de collecte (IDCNP) du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) par le Muséum.

Ces inventaires feront l'objet d'une diffusion sous la forme d'un atlas et d'une mise à disposition sur le site Internet de l'INPN du MNHN.

a. CHARTE

Une charte d'utilisation des données dans l'INPN (annexe c) définit les types d'utilisation associés aux données fournies par des partenaires (structure ou individu), les choix possibles pour les producteurs et les engagements du SPN. Elle précise notamment l'usage des diverses données fournies pour les inventaires nationaux. Cette charte doit être renseignée par le fournisseur des données afin que puisse être réalisée la diffusion des données de synthèse sur l'INPN. Dans le cas de l'atlas, chaque fournisseur aura la possibilité de remplir cette charte et de définir les conditions de diffusion et de valorisation de ses données.

b. ATLAS

Les données récoltées seront valorisées par la publication d'un atlas. Ce document rassemblera près de 400 pages d'informations biologiques, cartes de répartition et de déplacement de populations, mettant en évidence les liens fonctionnels entre les différents territoires de la France.

Il sera constitué de deux parties spécifiques :

- des monographies par espèce focalisées sur une logique écologique permettant aux chercheurs et naturalistes d'accéder à une information fiable pour leurs études.
- des monographies par espace géographique répondant aux attentes des gestionnaires et des administrations pour une meilleure gestion de la biodiversité.

La publication de cet atlas est envisagée fin 2014-début 2015.

c. INPN

Après la publication de l'ouvrage, les données seront également mises à disposition du grand public via l'INPN (<http://inpn.mnhn.fr/>). Pour les espèces sensibles, le principe de précaution sera appliqué et les données ne seront diffusées qu'au niveau des secteurs marins.

6. ANNEXE

a. MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

STRUCTURE	PERSONNE
Agence des Aires marines protégées	PIBOT Alain
	STERCKEMAN Aurore
Centre d'Etude biologique de Chizé	GUINET Christophe
Centre de la Mer de Biarritz	CASTEGE Iker
Centre de Recherche sur les Mammifères marins	RIDOUX Vincent
	VAN CANNEYT Olivier
Groupement d'Intérêt scientifique pour les Mammifères marins en Méditerranée	LABACH Hélène
Ministère chargé de l'environnement	BIGAN Martine
MNHN / Milieux et peuplements aquatiques	CHARRASSIN Jean-Benoît
	TRUELLE Laurène
MNHN / Service du Patrimoine naturel	CASABONNET Hugues
	AISH Annabelle
	HAFFNER Patrick
	De MAZIERES Jeanne
	SAVOURÉ-SOUBELET Audrey
MNHN / Service du Patrimoine naturel/IFRECOR	VANDEL Éléonore
MNHN / Systématique et évolution	LALIS Aude
OCÉANOPOLIS	HASSANI Sami
PELAGOS	BARCELO Alain
	HOUARD Thierry
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères	AULAGNIER Stéphane
	BISMUTH Illana
	MOUTOU François
ENTITE GEOGRAPHIQUE	REFERENT
Réunion-Mayotte-Épaves	DULAU Violaine
TAAF	CHARRASSIN Jean-Benoît
Polynésie française	CARZON Paméla
Nouvelle-Calédonie	GARRIGUE Claire
Guyane française	De THOISY Benoit
Antilles	RINALDI Renato
Saint Pierre et Miquelon	En attente de confirmation

b. LISTE DES ESPECES PRESENTES EN FRANCE

Le tableau suivant présente la liste des espèces présentes dans les différents territoires de France. Complété principalement à partir de la bibliographie, ce tableau est susceptible d'être modifié en fonction des connaissances acquises durant le projet.

Les différents territoires sont nommés suivant les abréviations suivantes :

Mét. A. = *Métropole Atlantique*,
Mét. M. = *Métropole Méditerranée*,
SPM = *Saint-Pierre et Miquelon*,
SMa. = *Saint-Martin*,
SBa. = *Saint-Barthélemy*,
Gua. = *Guadeloupe*,
Mar. = *Martinique*,
Guy. = *Guyane Française*,
Réu. = *Réunion*,
TAAF_{EPA} = *îles Eparses*,
May = *Mayotte*,
TAAF_{ISTA} = *Iles Subantarctiques et Terre Adélie*,
NCa = *Nouvelle-Calédonie*,
W&F = *Wallis et Futuna*,
PF_{PC} = *Polynésie française du Pacifique centre*,
PF_{CLI} = *Clipperton*.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	CD nom	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	TAAF _{EPA}	May	TAAF _{ISTA}	NC	PF _{PC}	W&F	PF _{CU}
Sirenia	Dugongidae	<i>Dugong dugon</i> (Müller, 1776)	Dugong	532345	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	May	-	NCa	-	-	-
Sirenia	Trichechidae	<i>Trichechus manatus</i> Linnaeus, 1758	Lamantin	443799	-	-	-	-	-	-	-	Guy	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Odobenidae	<i>Odobenus rosmarus</i> (Linnaeus, 1758)	Morse	60758	Mét. A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Otariidae	<i>Arctocephalus australis forsteri</i> (Lesson, 1828)	Otarie à fourrure de Nouvelle-Zélande	648542	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NCa	-	-	-
Carnivora	Otariidae	<i>Arctocephalus gazella</i> (Peters, 1875)	Otarie à fourrure antarctique	535445	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Otariidae	<i>Arctocephalus tropicalis</i> (J.E. Gray, 1872)	Otarie à fourrure subantarctique	528710	-	-	-	-	-	-	-	-	Réu	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Cystophora cristata</i> (Erxleben, 1777)	Phoque à capuchon	60765	Mét. A.	-	SPM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Erignathus barbatus</i> (Erxleben, 1777)	Phoque barbu	60768	Mét. A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Halichoerus grypus</i> (Fabricius, 1791)	Phoque gris	60776	Mét. A.	-	SPM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Hydrurga leptonyx</i> (Blainville, 1820)	Léopard de mer	535463	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Leptonychotes weddellii</i> (Lesson, 1826)	Phoque de Weddell	535503	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Lobodon carcinophaga</i> (Hombrot & Jacquinot, 1842)	Phoque crabier	535483	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Mirounga leonina</i> (Linnaeus, 1758)	Elephant de mer austral	528709	-	-	-	-	-	-	-	-	Réu	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Monachus monachus</i> (Hermann, 1779)	Phoque moine	60785	-	Mét. M.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Ommatophoca rossii</i> Gray, 1844	Phoque de Ross	535465	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Pagophilus groenlandicus</i> (Erxleben, 1777)	Phoque du Groenland	60797	Mét. A.	-	SPM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Phoca vitulina</i> Linnaeus, 1758	Phoque veau-marin	60811	Mét. A.	-	SPM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carnivora	Phocidae	<i>Pusa hispida</i> Schreber, 1775	Phoque annelé	60801	Mét. A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cetartiodactyla	Balaenidae	<i>Eubalaena australis</i> (Desmoulins, 1822)	Baleine franche australe	528704	-	-	-	-	-	-	-	-	Réu	-	-	TAAF _{ISTA}	-	-	-	-

Cetartiodactyla	Balaenidae	<i>Eubalaena glacialis</i> (Müller, 1776)	Baleine des basques	60851	Mét. A.	Mét. M.	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_		
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera acutorostrata</i> Lacépède, 1804	Petit Rorqual	60856	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMa.	SBa.	Gua	Mar	_	_	_	_	TAAF	ISTA	NCa	PFpC	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera bonaerensis</i> Burmeister, 1867	Petit rorqual antarctique	528705	_	_	_	_	_	_	_	_	Réu	_	_	TAAF	ISTA	NCa	PFpC	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera borealis</i> Lesson, 1828	Rorqual de Rudolphi	60858	Mét. A.	Mét. M.	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	NCa	_	_	PFcu
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera edeni</i> Anderson, 1878	Rorqual de Bryde	60860	_	_	_	SMa.	SBa.	Gua	_	_	_	_	_	_	_	NCa	PFpC	_	PFcu
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera musculus brevicauda</i> Ichiyama, 1966	Baleine bleue pygmée	60865	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	NCa	_	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera musculus intermedia</i> Burmeister, 1872	Baleine bleue australe	535622	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera musculus</i> (Linnaeus, 1758)	Grand rorqual	60863	Mét. A.	_	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	PFpC	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera physalus</i> (Linnaeus, 1758)	Rorqual commun	60861	Mét. A.	Mét. M.	SPM	_	_	_	_	Guy	Réu	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Balaenopteridae	<i>Megaptera novaeangliae</i> (Borowski, 1781)	Mégaptère	60867	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMa.	SBa.	Gua	Mar	_	Réu	_	May	TAAF	ISTA	NCa	PFpC	W&F	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Cephalorhynchus commersonii</i> (Lacépède, 1804)	Dauphin de Commerson	535143	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Delphinus capensis</i> Gray, 1828	Dauphin commun à bec long	361079	_	_	_	_	_	_	_	Guy	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Delphinus delphis</i> Linnaeus, 1758	Dauphin commun	60878	Mét. A.	Mét. M.	SPM	_	_	Gua	Mar	_	_	_	_	_	_	NCa	_	_	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Feresa attenuata</i> Gray, 1874	Orque pygmée	60883	_	_	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	_	_	_	_	NCa	PFpC	W&F	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Globicephala macrorhynchus</i> Gray, 1846	Globicéphale tropical	60887	Mét. A.	_	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	_	May	TAAF	ISTA	NCa	PFpC	_	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Globicephala melas</i> (Traill, 1809)	Globicéphale noir	60889	Mét. A.	Mét. M.	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Grampus griseus</i> (G. Cuvier, 1812)	Dauphin de Risso	60894	Mét. A.	Mét. M.	_	SMa.	SBa.	_	Mar	Guy	_	_	May	_	_	NCa	PFpC	_	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lagenodelphis hosei</i> Fraser, 1956	Dauphin de Fraser	60897	Mét. A.	_	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	_	May	TAAF	ISTA	_	PFpC	W&F	_
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lagenorhynchus acutus</i> (Gray, 1828)	Lagénorhynque à flancs blancs	60900	Mét. A.	_	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_

Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lagenorhynchus albirostris</i> (Gray, 1846)	Lagénorhynque à bec blanc	60902	Mét. A.	–	SPM	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lagenorhynchus cruciger</i> (Quoy & Gaimard, 1824)	Lagénorhynque sablier	535444	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lagenorhynchus obscurus</i> (Gray, 1828)	Lagénorhynque obscur	535443	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Lissodelphis peronii</i> (Lacépède, 1804)	Dauphin aptère austral	535665	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Orcinus orca</i> (Linnaeus, 1758)	Orque	60905	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	TAAF ISTA	NCa	PFPC	–	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Peponocephala electra</i> (Gray, 1846)	Dauphin d'Electre	60908	Mét. A.	–	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	TAAF ISTA	NCa	PFPC	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Pseudorca crassidens</i> (Owen, 1846)	Faux orque	60911	–	Mét. M.	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	TAAF ISTA	NCa	PFPC	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Sotalia guianensis</i> (Van Beneden, 1864)	Sotalie de Guyane	521606	–	–	–	–	–	–	–	Guy	–	–	–	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Sousa chinensis</i> (Osbeck, 1765)	Dauphin à bosse de l'Indo-pacifique	535442	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	May	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Stenella attenuata</i> (Gray, 1846)	Dauphin tacheté pantropical	60914	–	–	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	–	NCa	PFPC	–	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Stenella clymene</i> (Gray, 1850)	Dauphin de Clymène	60917	–	–	–	SMA.	SBa.	–	Mar	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Stenella coeruleoalba</i> (Meyen, 1833)	Dauphin bleu et blanc	60918	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMA.	SBa.	Gua	Mar	–	Réu	–	–	–	–	–	–	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Stenella frontalis</i> (Cuvier, 1829)	Dauphin tacheté de l'Atlantique	60921	Mét. A.	–	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	–	–	–	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Stenella longirostris</i> (Gray, 1828)	Dauphin à long bec	60916	–	–	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	–	NCa	PFPC	W&F	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Steno bredanensis</i> (G. Cuvier in Lesson, 1828)	Dauphin à bec étroit	60924	Mét. A.	Mét. M.	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	–	–	–	–	NCa	PFPC	–	PFcu
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Tursiops aduncus</i> (Ehrenberg, 1832)	Grand dauphin de l'Indo-Pacifique	528706	–	–	–	–	–	–	–	–	Réu	–	May	–	NCa	–	–	–
Cetartiodactyla	Delphinidae	<i>Tursiops truncatus</i> (Montagu, 1821)	Grand dauphin	60927	Mét. A.	Mét. M.	–	SMA.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	–	May	–	NCa	PFPC	–	PFcu
Cetartiodactyla	Monodontidae	<i>Delphinapterus leucas</i> (Pallas, 1776)	Bélouga	60932	–	–	–	SPM	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Neobalaenidae	<i>Caperea marginata</i> (Gray, 1846)	Baleine pygmée	535643	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cetartiodactyla	Phocoenidae	<i>Phocoena dioptrica</i> Lahille, 1912	Marsouin à lunettes	535666	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Cetartiodactyla	Phocoenidae	<i>Phocoena phocoena</i> (Linnaeus, 1758)	Marsouin commun	60939	Mét. A.	_	SPM	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_			
Cetartiodactyla	Physeteridae	<i>Kogia breviceps</i> (de Blainville, 1838)	Cachalot pygmée	60944	Mét. A.	_	SPM	SMa.	SBa.	Gua	_	_	Réu	_	May	_	NCa	PFPC	_	_	
Cetartiodactyla	Physeteridae	<i>Kogia sima</i> (Owen, 1866)	Cachalot nain	79307	Mét. A.	Mét. M.	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	_	Réu	_	May	_	NCa	PFPC	_	PFcu	
Cetartiodactyla	Physeteridae	<i>Physeter macrocephalus</i> Linnaeus, 1758	Cachalot	60949	Mét. A.	Mét. M.	SPM	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	Réu	_	May	TAAF	ISTA	NCa	PFPC	W&F	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Berardius arnuxii</i> Duvernoy, 1851	Bérardie d'Arnoux	535668	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Hyperoodon ampullatus</i> (Forster, 1770)	Hypérodon boréal	60954	Mét. A.	Mét. M.	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Hyperoodon planifrons</i> Flower, 1882	Hypérodon austral	535504	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Indopacetus pacificus</i> (Longman, 1926)	Mésoplodon de Longman	535507	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	May	_	_	_	PFPC	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon bidens</i> (Sowerby, 1804)	Mésoplodon de Sowerby	60958	Mét. A.	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon bowdoini</i> Andrews, 1908	Mésoplodon de Andrew	648543	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon densirostris</i> (de Blainville, 1817)	Mésoplodon de Blainville	60960	Mét. A.	Mét. M.	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	_	Réu	_	May	TAAF	ISTA	NCa	PFPC	W&F	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon europaeus</i> (Gervais, 1855)	Mésoplodon de Gervais	60962	Mét. A.	_	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon ginkgodens</i> Nishiwaki & Kamiya, 1958	Mésoplodon japonais	648544	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	W&F	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon grayi</i> von Haast, 1876	Mésoplodon de Gray	60965	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	PFPC	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon layardii</i> (Gray, 1865)	Mésoplodon de Layard	535505	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	TAAF	ISTA	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Mesoplodon mirus</i> True, 1913	Mésoplodon de True	60967	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	May	_	_	_	_	_	_
Cetartiodactyla	Ziphiidae	<i>Ziphius cavirostris</i> Cuvier, 1823	Ziphius	60970	Mét. A.	Mét. M.	_	SMa.	SBa.	Gua	Mar	Guy	_	_	_	TAAF	ISTA	NCa	PFPC	_	PFcu
TOTAUX		75			35	19	20	23	23	22	22	19	21	19	34	25	23	7	13		



Charte d'utilisation des données naturalistes dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) est un programme de synthèse de la connaissance. Ce programme national a été élaboré pour centraliser, gérer et diffuser des informations de référence métropolitaines et ultra-marines, sur les espèces, les habitats naturels, les espaces protégés et le patrimoine géologique, terrestre et marin. L'INPN via son site web (inpn.mnhn.fr) diffuse les répartitions des espèces selon plusieurs niveaux de synthèse : maillage 10 x 10 km (grille nationale ou européenne), secteur marin¹, département, commune et espace protégé.

Ce programme est placé sous la responsabilité scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) (article L 411.5 du code de l'environnement). Pour mener à bien ses missions de synthèse de répartition, de conduite d'inventaires nationaux et d'évaluation de l'état de conservation de la biodiversité, le Service du Patrimoine Naturel (SPN), gestionnaire de l'INPN, doit s'appuyer sur des jeux de données constitués par les personnes physiques et morales produisant de la connaissance.

Cette charte a vocation à définir les engagements entre :

et

le **Service du Patrimoine Naturel** du MNHN.

Elle s'inscrit dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Elle n'a pas vocation à s'y substituer, mais peut toutefois être signée par des structures n'ayant pas adhéré au protocole du SINP.

Pour toute donnée transmise, le SPN bancarise le jeu de données, ce qui apporte la garantie d'une copie pérenne et donc d'une sauvegarde (sauvegarde multi site sécurisé).

I. Portée

Cet engagement vaut pour :

Uniquement le/les jeux de données précis désignés ci-après

Le/les jeux de données précis désignés ci-après et leurs mises à jour ultérieures

Tout échange de données fournies par le signataire

Nom du/des jeux de données

¹ Extensions départementales à 12 miles, plateau continental, domaine océanique

II. Description du ou des jeux de données concernés

Ce jeu de données est-il entièrement public ? : OUI NON
Coordinateur scientifique (responsable de la fiabilité du jeu de données) (nom + mail) :
Coordinateur technique (responsable de la gestion de la base de données : saisie, sauvegarde, gestion, export ...) (nom + mail) :

Métadonnées et contenu :

Estimation du nombre de données :

Période couverte :

Zone géographique :

Variables/attributs : (Informations contenues, champs...)

Y a-t-il un identifiant unique par donnée ? OUI NON

Existe-t-il un (des) protocole(s) de collecte ? OUI NON

Si oui, pouvez-vous le(s) l'identifier : référence, lien ou contact...

Existe-t-il un (des) Système(s) de validation ? OUI NON

Si oui, pouvez-vous le(s) l'identifier : référence, lien ou contact...

Le jeu de données est-il inscrit dans l'IDCNP² du SINP : OUI NON

Si oui, n° d'identifiant IDCNP :

Si non, souhaitez-vous que le MNHN l'inscrive à l'IDCNP : OUI NON

Référentiels

Le/les jeux de données utilisent-ils les référentiels de l'INPN ?

Référentiel taxonomique TaxRef OUI NON

Codage INSEE OUI NON

Maillages OUI NON

Référentiels habitats OUI NON

Si oui, le/lesquels :

Si oui, les codes de ces référentiels sont-ils intégrés au jeu de données transmis? OUI NON

Commentaire :

Nature des données livrées

Trois cas de figure possibles pour les données fournies :

- Données brutes³: OUI NON

- Données élémentaires⁴ « INPN »

Occurrence communale OUI NON

Occurrence par maille 10 x 10 km :

• Nationale (Lambert 93) OUI NON

• Européenne (LAEA) OUI NON

² Inventaire des dispositifs de collecte sur la nature et les paysages (<http://www.naturefrance.fr/ressources/outils/idcnp>)

³ Par donnée brute, s'entend l'information originale associée à la donnée d'observation présente dans la base du producteur ; pour la localisation, par exemple, ce peut être une localisation administrative (la commune) et/ou des coordonnées plus ou moins précises (un couple x,y et une indication de précision/ un transect).

⁴ La donnée élémentaire est une donnée brute avec une précision géographique « dégradée » : il y a autant de données élémentaires qu'il y a de données brutes.

Occurrence départementale ou sectorielle marine	OUI	NON
Occurrence par aire protégée ou zonage d'inventaire	OUI	NON
- Données de synthèse propre à votre système	OUI	NON
Dans ce dernier cas, merci de préciser :		

III. Mise en ligne de synthèses sur le site INPN et diffusion publique

Les données élémentaires avec un niveau de synthèse géographique seront librement affichés sur l'INPN, et donc consultables par le public : présence communale, présence par mailles 10 x 10 km, présence départementale ou sectorielle marine, présence par aire protégée ou zonage d'inventaire.

Le SPN est autorisé à diffuser, notamment en téléchargement, webservice, GBIF, – exports sans restriction –, les données qui lui ont été fournies uniquement pour les trois niveaux suivants : maille 10x10 km, commune et département⁵.

Souhaitez-vous des **restrictions** particulières ? OUI NON
Si oui, préciser les taxons, les zones, le délai d'utilisation ou de diffusion...

Engagements du SPN :

- v Le SPN s'engage à faire un rapport au producteur sur la structure et le contenu de son jeu de données et sur les éventuelles possibilités d'amélioration.
- v La traçabilité des observateurs et producteurs de données est garantie dans l'INPN et leur visibilité est assurée.

IV. Réutilisation des données

IV.1 Dans le cadre des inventaires nationaux d'espèces

Le SPN est autorisé à utiliser les données de synthèse pour les inventaires et atlas nationaux de répartition (selon différents maillages adaptés, notamment 10 x 10 km, échelle communale ou départementale), que l'inventaire soit conduit par le SPN ou par d'autres partenaires référents avec qui le SPN aura conventionné.

Si vous avez transmis les données brutes, autorisez-vous le transfert de ces données au responsable de l'inventaire ? OUI NON

Remarque :

Engagements du SPN :

- v Chaque atlas mentionnera la contribution du producteur du jeu de données et les noms précis des observateurs. En cas de fourniture à un partenaire qui conduit l'inventaire, la convention entre le SPN et le partenaire intégrera cet engagement.
- v Le SPN s'engage à faire un retour au fournisseur sur les données si l'expertise identifie un problème potentiel.
- v Le SPN s'engage à fournir un bilan annuel de l'utilisation des données dans les inventaires nationaux (à la demande explicite du partenaire).

⁵ Ou secteur marin.

IV.2 Dans le cadre de programmes nationaux de connaissance et de conservation

Le SPN est autorisé à utiliser les données pour les programmes nationaux **portés par l'Etat** (services centraux ou déconcentrés) en vue de la connaissance et de la conservation du patrimoine. Par exemple : plans nationaux d'action, listes rouges, stratégie de création d'aires protégées, ZNIEFF, évaluation d'états de conservation, rapportages européens...

Engagement du SPN :

- v Associer le fournisseur, dans le respect des méthodologies de chacun des programmes.

V. Diffusion des données brutes

Le SPN est autorisé également à diffuser les données brutes notamment en téléchargement, webservice, GBIF, exports ou demandes externes :

OUI NON

Si le SPN n'est pas autorisé à diffuser les données brutes, la diffusion reste alors de l'unique responsabilité du producteur, vers lequel le SPN renverra les demandes.

Accord du fournisseur de données	Enregistrement INPN
Nom et fonction :	Nom du correspondant INPN :
Email :	Email :
	Date :
Date (format jj/mm/aaaa)	



Le dernier atlas des Mammifères de France date de 1984 et ne concerne que la métropole. Or, face à l'explosion des connaissances ces dernières années, une mise à jour de cet atlas s'avère nécessaire et sera étendue à l'outre-mer.

Ce nouvel atlas, porté par le MNHN/SPN et la SFEPM sera scindé en plusieurs volumes dont le premier traite des Mammifères marins.

Cet atlas ne bénéficie pas d'un inventaire spécifique mais compile l'ensemble des données récoltées lors des inventaires des différents programmes ainsi que des données récoltées ponctuellement par des professionnels ou amateurs. Il synthétisera prioritairement les observations réalisées entre 2001 et 2013 inclus.

Ce document a pour objectif de fournir le protocole à suivre par toute personne ou structure qui souhaite incrémenter la base de données, support d'informations de l'atlas.